

23 MARS 1965

MARS 1965

REGIMENT JUDICIAIRE

CHARBONNIÈRES-les-BAINS

Quelques mots sur le Plateau d'Essor, organisé par le Casino de Charbonnières du 5 au 10 avril 1965. — Depuis quelques années, fort heureusement, de nombreuses compagnies théâtrales sont nées dans cette région, mais ce n'est un secret pour personne que certaines se meurent déjà ou ne survivent qu'assez difficilement, atteintes d'un mal dont on ne se relève pas très bien de nos jours puisque le médicament miracle qui conviendrait le mieux ne semble pas être, hélas, prêt à la diffusion.

Emus de la lutte courageuse menée avec ferveur par de jeunes directeurs, metteurs en scène et comédiens, MM. BASSINET et BLANCHON estiment qu'il est juste d'incorporer le jeune théâtre à l'ensemble des manifestations culturelles qu'organise le Casino de Charbonnières. Après l'aide efficace qu'ils ont apportée aux Arts plastiques en début d'année par l'exposition « Plein feu sur l'Art », voici venue maintenant la semaine « Plateau d'Essor », réalisée en accord avec la « Biennale de Paris » dirigée avec une autorité sympathique par M. Raymond Cogniat assisté de son collaborateur, M. Jean-Albert Cartier.

Le « Plateau d'Essor » donne à six jeunes troupes la possibilité de se manifester sur un plan parfait d'égalité : en plus des conditions fixes d'engagement qui leur sont offertes, toutes les compagnies peuvent prétendre aux Prix qui seront attribués par un jury spécialisé pour souligner davantage encore les mérites de certaines d'entre elles eu égard à la qualité du spectacle présenté à Charbonnières. Il faut préciser que les conditions d'engagement sont les mêmes pour chacune des troupes qu'elles soient débutantes ou relativement consacrées. Quant aux prix offerts par le Casino, en supplément des cachets, c'est une somme qui sera répartie selon le désir du Jury.

La « Biennale de Paris » de son côté délègue ses représentants pour assister aux spectacles et, éventuellement, en retenir un ou plusieurs en vue de les intégrer à la prochaine manifestation « Biennale de Paris » qui aura lieu au cours de l'automne 1965 au Musée d'Art Moderne.

Du 5 au 10 avril au Casino de Charbonnières Les troupes théâtrales lyonnaises s'affronteront sur le « Plateau d'Essor » sélectif pour la Biennale de Paris

L'an dernier, on s'en souvient, le Casino de Charbonnières - les - Bains, présentait au cours d'une semaine de théâtre, les spectacles sélectionnés à la biennale de Paris. Cette année, le Casino prend l'affaire à l'origine puisqu'il organise un « Plateau d'Essor » ouvert aux troupes lyonnaises, lequel plateau sera sélectif pour la biennale de Paris.

Hier, la direction du Casino, représentée par MM. Salaun, Goux et Collen, réunissait en une conférence les membres du comité d'honneur, les directeurs de troupes sélectionnées et les représentants de la presse, pour donner les ultimes renseignements sur le Plateau d'Essor.

Chacune des troupes présentées reçoit un cachet. En plus de la sélection pour la Biennale de Paris (il y aura au moins un troupe sélectionné) les troupes concourront pour un prix de mille francs (grand prix de comédie). Une somme de mille francs sera en outre répartie entre les troupes s'exprimant dans une autre discipline que la comédie (mime ou danse) suivant les mérites de chacune d'elles. Si la totalité de la somme n'était pas attribuée, le solde en serait versé à la troupe de comédie ayant obtenu le plus de voix après le grand Prix.

Le jury du Prix du Casino sera composé de personnes appartenant au Ministère des Affaires Culturelles, à la biennale de Paris et à la Société des Eaux Minérales de Charbonnières. Les troupes seront jugées sur le choix de l'œuvre, la mise en scène, les décors et costumes, l'interprétation et l'impression d'ensemble. De son côté, la biennale de Paris sélectionnera une ou plusieurs troupes.

Dans le comité d'honneur on trouve M. Fernand Rude, sous-préfet, chargé des affaires culturelles et M. Jean Pollio, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

LE PROGRAMME

5 avril à 21 h. : Les Mimes de Lyon, dans quatre pièces de leur répertoire.

6 avril à 21 h. : Le T.P. 8, dans « Le baladin du monde occidental » de Synge.

Le 7 avril à 21 h. : La Compagnie d'Arlequin, Théâtre St-Georges avec « Théâtre de chambre » de Jean Tardieu.

8 avril à 21 h. : La Compagnie de ballets Johnny Ludecher, trois créations.

9 avril à 21 h. : Le Théâtre du Cothurne, avec « Le cavalier seul » de Jacques Audibert.

10 avril à 21 h. : Le Théâtre inter-régional, théâtre de la Croix-Rousse avec « Je me souviens de deux lundis » d'Arthur Miller.

La location se fera chez Rabut, prix des places, 6 F. ; pour le T. E.C., groupements et étudiants 3 F. Un service de cars « La Flèche bleue » fonctionnera. Départ tous les soirs, place Antonin Poncet, 30 minutes avant le début du spectacle. Retour assuré.

DERNIERE HEURE LYON
EDITION DU DAUPHINÉ
LYON
23 MARS 1965

Du 5 au 10 avril au Casino Les troupes théâtrales s'affronteront sur le « Plateau d'Essor » sélectif pour la Biennale de Paris

L'an dernier, on s'en souvient, le Casino de Charbonnières - les - Bains, présentait au cours d'une semaine de théâtre, les spectacles sélectionnés à la biennale de Paris. Cette année, le Casino prend l'affaire à l'origine puisqu'il organise un « Plateau d'Essor » ouvert aux troupes lyonnaises, lequel plateau sera sélectif pour la biennale de Paris.

Hier, la direction du Casino, représentée par MM. Salaun, Goux et Collen, réunissait en une conférence les membres du comité d'honneur, les directeurs de troupes sélectionnées et les représentants de la presse, pour donner les ultimes renseignements sur le Plateau d'Essor.

Chacune des troupes présentées reçoit un cachet. En plus de la sélection pour la Biennale de Paris (il y aura au moins un troupe sélectionné) les troupes concourront pour un prix de mille francs (grand prix de comédie). Une somme de mille francs sera en outre répartie entre les troupes s'exprimant dans une autre discipline que la comédie (mime ou danse) suivant les mérites de chacune d'elles. Si la totalité de la somme n'était pas attribuée, le solde en serait

Dans le comité d'honneur on trouve M. Fernand Rude, sous-préfet, chargé des affaires culturelles et M. Jean Pollio, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

LE PROGRAMME

5 avril à 21 h. : Les Mimes de Lyon, dans quatre pièces de leur répertoire.

6 avril à 21 h. : Le T.P. 8, dans « Le baladin du monde occidental » de Synge.

Le 7 avril à 21 h. : La Compagnie d'Arlequin, Théâtre St-Georges avec « Théâtre de chambre » de Jean Tardieu.

8 avril à 21 h. : La Compagnie

de ballets Johnny Ludecher, trois créations.

9 avril à 21 h. : Le Théâtre du Cothurne, avec « Le cavalier seul » de Jacques Audibert.

10 avril à 21 h. : Le Théâtre inter-régional, théâtre de la Croix-Rousse avec « Je me souviens de deux lundis » d'Arthur Miller.

La location se fera chez Rabut, prix des places, 6 F. ; pour le T. E.C., groupements et étudiants 3 F. Un service de cars « La Flèche bleue » fonctionnera. Départ tous les soirs, place Antonin Poncet, 30 minutes avant le début du spectacle. Retour assuré.